

Lyon, le 5 avril 2023 Page 1 / 1

Challenge Mobilité 2023 : Inscrivez-vous!

Le 6 juin 2023 se déroulera la prochaine édition du Challenge Mobilité. Organisé par la Région, cet évènement est un rendez-vous incontournable pour la promotion de mobilités alternatives plus durables. Il s'adresse à tous les employeurs privés et publics et à leurs salariés pour leurs déplacements domicile - travail.

Avec 1 302 000 km parcourus, l'édition 2022 a permis d'établir un record. Ce millésime 2023 (13ème édition) s'inscrit dans un contexte où le coût des carburants incite de nombreuses personnes à adopter des pratiques plus économiques mais également plus écologiques, il devrait donc permettre de convaincre de nouveaux utilisateurs.

Pour participer à la prochaine édition, il suffit de s'inscrire en ligne sur le site <u>Challenge Mobilité</u> (https://challengemobilite.auvergnerhonealpes.fr). Pour que cette journée soit une belle opportunité, la Région propose de nombreux accompagnements aux structures qui veulent s'engager.

A l'issue du 6 juin, un classement régional et des classements locaux seront arrêtés afin de départager les participants. Les résultats de ce challenge 2023 seront présentés le 4 juillet prochain à l'occasion d'une cérémonie régionale de remise des prix.

« Il me paraît essentiel de ne pas opposer les modes de transport mais de rechercher les solutions les plus décarbonées et adaptées aux réalités locales.

La Région investit pour améliorer l'offre de transports dans l'ensemble de son territoire. Avec le Challenge Mobilité, notre objectif est d'encourager l'utilisation de modes transports alternatifs comme les transports en commun, le vélo, l'autopartage, le covoiturage et plus largement tous les modes doux. Mais la Région ne peut agir seule, elle a besoin que les employeurs, qu'ils soient publics ou privés répondent présents. Aussi j'encourage toutes les structures à s'inscrire pour participer le 6 juin 2023. Que ce soit dans nos grandes villes ou dans nos communes, relevons ensemble le Challenge pour mieux vivre nos mobilités du quotidien.»

Frédéric AGUILERA, Vice-président délégué aux Transports de la Région.



(0)